

**AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL**

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine<sup>1</sup>.

## Démolition d'un garage et d'une annexe – Maison Henriette-Moreau

A10-PMR-02

Localisation : 4100, avenue De Lorimier et 4101, rue de Bordeaux (façade secondaire)

Reconnaissance municipale : Monument historique cité en 1989 (autres appellations : Manoir des Anges et Maison Lionais)

Situé dans un Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle : Avenue De Lorimier (entre Sherbrooke Est et Gilford)

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis à la demande de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et pour le motif suivant : démolition d'un garage et d'une annexe de la maison Henriette-Moreau, citée monument historique, pour permettre sa revitalisation et son intégration à l'école St-Joseph, située sur la propriété voisine.

### NATURE DES TRAVAUX

Le projet consiste à démolir un garage et une annexe de la maison Henriette-Moreau, citée monument historique en 1989, pour permettre sa revitalisation et son intégration à l'école St-Joseph, située sur la propriété voisine. Les démolitions s'inscrivent dans un projet d'ensemble de redéploiement de l'école, qui comporte les interventions suivantes :

- la restauration de la maison Henriette-Moreau suivant une nouvelle vocation puisqu'elle offrira de nouveaux espaces de l'école St-Joseph,
- la construction d'un lien de facture contemporaine entre la maison et l'école,
- le réaménagement de la cour qui sera libérée par la démolition de l'annexe et enfin,
- le remodelage de la cour avant de la maison qui haussera le niveau du sol.

Dans le cadre d'une phase ultérieure qui n'est pas précisée, l'école envisage la possibilité de construire de nouveaux locaux à l'arrière de la maison; cet ajout logerait des classes et occuperait une partie de la cour dégagée par la démolition de l'annexe.

<sup>1</sup>Règlements de la Ville de Montréal 02-136 et 02-136-1

---

## AUTRES INSTANCES

Le CCU de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal

---

## HISTORIQUE DES LIEUX

La maison Henriette-Moreau est citée à titre de monument historique par la Ville de Montréal en février 1989. Elle doit son nom à Henriette Moreau qui en fut la propriétaire. Madame Moreau est l'épouse de Hardoin Lionais. Au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la famille Lionais joue un rôle important dans le développement immobilier de ce secteur qui deviendra le village De Lorimier. Les îlots situés de part et d'autre de l'avenue De Lorimier, appartenant alors aux frères Lionais, sont entièrement lotis pour la construction résidentielle. Bien que la date ne soit pas connue avec certitude, la résidence connue aujourd'hui sous le nom de maison Henriette-Moreau, aurait été construite entre 1869 et 1870. Elle demeure la propriété de la famille Lionais jusqu'en 1894. Plusieurs propriétaires s'y succéderont par la suite. À partir de 1923, divers organismes religieux et sociaux d'aide à la jeunesse féminine s'y établiront. Les religieuses des Filles du cœur de Marie s'y installent en 1940.

Il s'agit de l'un des plus anciens exemples de villas bourgeoises érigées sur le Plateau Mont-Royal. De type pavillonnaire, elle est implantée en retrait de la rue. Le carré de la maison est de grande dimension, et les trois étages en briques s'élèvent au-dessus d'un haut soubassement de pierre. La maison Henriette-Moreau est également un exemple intéressant de combinaison de différents vocabulaires stylistiques, qui marque l'éclectisme architectural en vogue au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La composition symétrique et sobre de la façade principale et le fronton triangulaire à base interrompue qui surmonte l'avant-corps central empruntent à la tradition néoclassique. Les corniches monumentales supportées par les consoles et la fenêtre à arc en plein cintre placée sous le fronton triangulaire sont d'inspiration italienne. La juxtaposition de ces éléments avec un toit à deux versants d'influence québécoise donne à cette villa bourgeoise une apparence tout à fait unique. La façade principale a conservé la majeure partie de ses éléments d'origine.

L'annexe qui abritera la toute première école St-Joseph est construite en 1952 à l'arrière de la maison par la société des Filles du cœur de Marie. Elle accueillera sept petites classes du primaire. L'architecture de ce bâtiment est de composition moderne. Le garage est construit en 1955 du côté sud de la maison. La maison est par la suite transformée en résidence pour personnes âgées; elle porte alors le nom de manoir des Anges. Cette dernière transformation a considérablement abimé le bâtiment, particulièrement les fenêtres et la maçonnerie. La maison devient la propriété de L'École St-Joseph, sa voisine, en 2008, qui l'acquiert pour agrandir ses locaux.

L'École St-Joseph présente quant à elle un caractère moderniste ancien et d'intérêt qui mérite d'être mentionné. Le bâtiment d'origine a été construit en 1962 et 1963 pour y accueillir le Collège Excelsior également connu sous le nom de Excelsior Business College qui dispensait une formation en secrétariat. Ce sont les religieuses de la Société des Filles du Cœur de Marie qui font construire, d'après les plans des architectes Robillard, Jetté et Baudoin, cet ensemble immobilier qui comprenait à l'époque l'école, une chapelle et une résidence communautaire. En 1985, les religieuses

---

créent la Corporation de l'école Saint-Joseph (1985) Inc. En 1994, elles se retirent de la Corporation et en 1995, elles vendent l'édifice de l'avenue De Lorimier à la Corporation de l'école Saint-Joseph (1985) Inc. La résidence de la rue de Bordeaux est cédée en 1996 et en 1998, elle devient une propriété distincte.

---

## DOCUMENTS CONSULTÉS

- Le grand répertoire du patrimoine bâti, Ville de Montréal (site Internet);
- Document de présentation du projet, Smith Vigeant architectes, juin 2010;
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal – les résidences : architecture domestique, 1985, p. 528-529;
- Annuaire Lovell;
- École Saint-Joseph, étude patrimoniale, Christiane Lefebvre, architecte, novembre 2006;
- consultation de madame Denise Caron, historienne au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTE) de la Ville de Montréal.

---

## ANALYSE DU PROJET

Présenté au Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) le 7 juin dernier par un représentant de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et par Smith Vigeant architectes, concepteurs du projet, ce dernier consiste à démolir le garage et l'annexe de la maison Henriette-Moreau pour permettre de joindre cette dernière à l'École St-Joseph et de constituer une cour pour l'école. Ce projet assurera la réutilisation de la maison qui sera entièrement restaurée en corollaire de sa réaffectation dans le cadre du projet d'expansion de l'École St-Joseph.

La nouvelle vocation que connaîtra la maison comme composante additionnelle de l'école St-Joseph est une circonstance favorable à sa conservation. C'est cette circonstance qui amène le CPM à considérer d'un œil favorable la demande de démolition du garage et de l'annexe.

L'ensemble des interventions qui assureront l'intégration de la maison Henriette-Moreau à l'école traduisent une grande sensibilité aux qualités et caractéristiques de la maison.

Le CPM note le caractère inusité de l'implantation de l'école qui a façade tant sur l'avenue De Lorimier que sur la rue de Bordeaux. Cette situation demandera un soin particulier du traitement de la cour qui donnera sur la rue de Bordeaux, et notamment le choix de la clôture, des plantations et des aires de jeux. Les autres espaces extérieurs, en particulier la cour avant et l'axe central entre l'avenue De Lorimier et la rue de Bordeaux, méritent aussi un aménagement soigné, compte tenu de leur grande visibilité. La clôture de fer forgé, bordant l'avenue De Lorimier, doit être conservée.

Le CPM apprécie et encourage les intentions de conserver et de restaurer les éléments architecturaux intérieurs d'origine (boiseries, escaliers, portes) et ce, même si la citation ne les protège pas.

---

## AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) apprécie la qualité du projet d'expansion de l'École St-Joseph qui assurera une nouvelle vocation à la maison Henriette-Moreau, citée à titre de monument historique en 1989. Il accueille très favorablement le projet de réhabilitation et de restauration de cette maison, qui retrouvera ainsi sa prestance. Le CPM est consulté sur la démolition du garage et de l'annexe qui s'attachent tous deux à la maison. Il ressort clairement des documents et de la présentation devant le CPM que la réhabilitation de la maison, dans le cadre du projet d'expansion de l'École St-Joseph, implique la démolition de ces deux éléments qui sont par ailleurs en mauvais état.

- Pour cette raison, le CPM est favorable à la démolition du garage et de l'annexe.
- Il recommande que la restauration et la mise en valeur de la maison de même que le design du passage entre les deux bâtiments respectent les caractéristiques de la maison, dans l'esprit minimaliste et discret du projet présenté au CPM.
- Il recommande également que l'aménagement paysager de la cour donnant sur la rue de Bordeaux et constituant ainsi la façade sur cette rue, soit confié à un architecte paysagiste et qu'un soin particulier soit apporté à cette composante du projet qui en sera la façade sur cette rue. Il formule la même recommandation dans les cas de la cour avant et de l'axe central reliant l'avenue De Lorimier et la rue de Bordeaux, qui participent à la mise en valeur de la maison et de la propriété. La cour avant de l'avenue De Lorimier devrait retrouver son caractère historique d'origine.

La présidente,

**Original signé**

Marie Lessard

Le 14 juin 2010